

Initiatives ministérielles

Le gouvernement, nous le savons, finira bien sûr par faire adopter son projet de loi. Il invoquera le règlement de clôture, comme il le fait toujours. Je me rappelle l'époque où le gouvernement manifestait un peu de respect envers le Parlement. Je me rappelle l'époque où l'on n'avait recours à la clôture qu'une fois ou deux à tous les deux ans. C'est maintenant à toutes les semaines ou à toutes les deux semaines que le gouvernement impose la clôture à la Chambre. Avec lui, c'est toujours «à prendre ou à laisser».

Je vous le dis, monsieur le Président, les Canadiens sont dans l'attente. Ils veulent dire au gouvernement actuel que la justice devrait régner dans notre pays. Ils veulent que les députés d'en face comprennent que ce n'est pas par la confrontation qu'on gagne quelque chose. Ce n'est pas parce qu'on a la majorité. . .

Bien sûr, le gouvernement a obtenu une majorité en 1988, mais c'était sur un seul point. Il a réussi à remporter la majorité des sièges à cause du débat sur le libre-échange. Il existait cependant d'autres préoccupations, mais il se sert maintenant de sa majorité pour faire adopter de force son programme de droite. Il veut faire en sorte que les grosses entreprises le deviennent encore davantage au Canada. Il ne se soucie pas des gens.

Beaucoup souffrent aujourd'hui au Canada. Ils sont sans le sou. Le gouvernement n'éprouve aucune compassion pour eux. Les Canadiens sont dans un bien triste état.

Encore une fois, le gouvernement va nous imposer un projet de loi par la force en recourant à la clôture. Les travailleurs seront forcés par la loi à rentrer au travail. Or, il s'agit là de centaines de milliers d'employés qui servent très bien la population.

J'ai lu l'autre jour dans une chronique de la *Gazette* l'histoire d'un Montréalais qui avait perdu son passeport et qui devait partir le jour même. Il avait un énorme problème. Il a été reçu par deux fonctionnaires à la Place Guy-Favreau, à Montréal, qui l'ont très bien traité. Ils lui ont témoigné de la compassion et ont fait en sorte que la perte de son passeport ne lui cause pas d'ennuis.

J'ai traité avec les fonctionnaires pendant ma longue carrière. La plupart d'entre eux, 99 p. 100, n'ont qu'une ambition dans la vie: bien faire leur travail et gagner convenablement leur vie. Le syndicat n'a jamais, jamais déclenché de grève. Il a toujours trouvé le moyen de faire régler ses revendications autrement.

Il y a bien eu des grèves ici et là de temps à autre, mais il y avait moyen de régler le problème. Cela se faisait grâce au rapport d'un bureau de conciliation. Or, le gouvernement ne veut pas de médiateur dans le cas présent.

Autrefois, quand nous étions aux prises avec ce genre de situation, nous ne déclarions pas avoir l'intention d'imposer un règlement unilatéral. Nous avions toujours un médiateur ou un conciliateur pour nous dire quoi faire. Si les syndicats rejetaient les recommandations, nous pouvions alors imposer le règlement qui avait été recommandé au gouvernement aussi bien qu'aux syndicats.

Le gouvernement actuel, quant à lui, a entamé les négociations en se disant prêt à négocier pourvu qu'on accepte zéro d'augmentation.

Une voix: Belles négociations!

M. Chrétien: Oui, belles négociations. Et zéro, ce sera toujours zéro.

Voilà pourquoi nous sommes aux prises avec ce problème. Nous voterons contre ce projet de loi parce que ce n'est pas une bonne mesure législative. Le gouvernement avait le choix. Il aurait pu respecter la loi. La Commission des relations de travail dans la fonction publique l'a sommé hier de négocier de bonne foi; elle ne lui a pas dit de commencer la première journée par imposer zéro pour cent d'augmentation.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: La semaine prochaine, le gouvernement demandera à ces travailleurs de respecter la loi. Nous le leur demanderons, car il n'y a pas de société où les gens ne sont pas tenus de respecter la loi. Mais ce sera difficile pour certains d'entre eux. Après avoir vu le rapport de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, ils se demanderont pourquoi respecter la loi alors que le gouvernement ne l'a même pas fait.

Monsieur le Président, nous n'avons pas le choix. Nous devons voter contre ce projet de loi.

[Français]

Parce que cette loi n'était pas nécessaire, c'est une loi inutile. Si le ministre et le gouvernement avaient voulu régler ce problème, ils auraient agi de bonne foi et ils auraient négocié. Ils auraient regardé la solution du Nouveau-Brunswick, par exemple, qui est de donner aux plus faibles dans la Fonction publique au moins un peu pour faire face à la situation difficile causée par le gouvernement, puisque l'inflation se situe à 6 p. 100 en ce moment et la moitié de ce niveau d'inflation a été créée par l'augmentation des taxes insensées de ce gouvernement.

C'est pourquoi, monsieur le Président, on doit voter contre ce projet de loi. On doit voter contre ce projet de loi parce que ces gens-là n'auraient pas été en grève la semaine dernière, ne seraient pas en grève aujourd'hui et ne le seraient pas demain s'ils avaient fait quelque chose très facile à faire qui relève tout à fait du pouvoir du gouvernement, c'est-à-dire tout simplement de nommer un médiateur avec un mandat de tout examiner, y inclus les salaires. Et, si le médiateur avait conclu que le gouver-